

REDIGER DES CONTRATS EN TOUTE ASSURANCE

Apprenez à gérer vos ressources humaines !

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 1 Maîtriser les bases du droit des contrats appliquées à la vie de l'entreprise,
- 2 Identifier les enjeux juridiques de la vente et de la prestation de service,
- 3 Appréhender la rédaction des conditions générales de vente.

PUBLIC VISÉ

Dirigeant d'entreprise
Collaborateur ou conjoint collaborateur.
Cette formation est aussi ouverte aux créateurs - repreneurs d'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise (de la micro-entreprise à la TPE/PME) ou d'association ou d'association.

PROGRAMME

- 1 **Les fondamentaux de la formation de contrats**
Du devis jusqu'à l'accord ou contrat cadre.
- 2 **Négocier les obligations réciproques**
A l'intérieur d'un cahier des charges.
- 3 **Négocier les clauses essentielles**
Révision du prix, responsabilités et litiges, sous-traitants.
- 4 **Que faire en cas d'inexécution ?**
De la résiliation aux pénalités.
- 5 **S'initier au droit des baux commerciaux**
Obligations du bailleur et du locataire.
- 6 **Le droit de la concurrence**
Distinguer les pratiques illégales et la concurrence déloyale.
- 7 **S'initier au contrat international**
Définitions associées.
- 8 **Exercice de rédaction des Conditions Générales de Vente**

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et pratiques,
- Exposés, échanges d'expériences et témoignages,
- Mises en situation à partir d'exercices, cas pratiques et jeux de rôles,
- Remise de supports pédagogiques aux stagiaires,
- Accès aux outils numériques BGE.

DUREE DE LA FORMATION

4 jours

COUT PEDAGOGIQUE

1400 Euros TTC / malette

ELIGIBILITE CPF

Prise en charge financière possible jusqu'à 100%
Nous consulter